



Août 2000
Vol. 18 n° 6
GRATUIT

Le Sentier

18 ans

LE JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE SAINT-HIPPOLYTE

Sommaire

- Grève des employés municipaux 2-6-10
- Vox-Pop 3
- Le chroniqueur Jean-Pierre Fabien publie un ouvrage sur l'écologie 8
- Des médailles au karaté ... 9
- Faune et flore 11

MONTAGNE Art



Ginette Robitaille
artiste invitée à l'honneur . 7

INAUGURATION
DE LA SCULPTURE 8

Marché aux puces le 19 août à la quincaillerie des Hauteurs

Réservez une table au coût de 15 \$.
Ce montant sera versé au profit des paniers de Noël.

D'autre part, faites comme l'équipe du journal *Le Sentier* qui en profitera pour se faire quelques sous qui serviront à son auto-financement.

Renseignements : 224-7942

Chant du cygne pour le couple Chantal Thériault et Sylvain Légaré



DENISE
BRAULT

Il était une fois... il y a vingt ans

Crée voici une vingtaine d'années, la direction artistique de l'ensemble vocal «La Voix des Hauteurs» était confiée à Chantal Thériault. J'étais bien jeune époque Chantal. Appuyée de Sylvain, nous avons pris sous nos ailes une trentaine d'enfants. Quelques années plus tard, des adultes s'y sont ajoutés. Certains n'ont fait que passer, d'autres sont restés deux, cinq, vingt ans même. Nous avons beaucoup appris de cette belle aventure, ont-ils souligné. Avec l'énergie d'un groupe, quand s'installent la confiance et la complicité, des prodiges peuvent être accomplis. Le groupe vocal prendra un second souffle avec la venue de Lorraine Garipey et sans doute aussi, une nouvelle approche musicale.

Aimer, boire et chanter

En fait, c'est le titre d'un magnifique chant choral. Si on prend du recul, c'est ainsi que s'est déroulée leur vie depuis leur tendre enfance. Enfants, ils se sont cotoyés. Le chant les a réunis, ils se sont AIMÉS, se sont mariés. Ils ont BU les paroles des cantiques et des mélodies et les ont CHANTÉS Profanes ou sacrés, tous y ont passé.

« Temps » souviens-tu ?

...sera le thème du récital qui sera présenté les vendredi et samedi, 25 et 26 août prochains. Il sera, si on peut dire, leur chant du cygne. Ce concert tournera la dernière page du premier volume de leur histoire d'amour mais y laissera un souvenir inoubliable. Cent ans d'histoire... en chansons bien sûr ! De l'an 1900 à l'an 2000... mais pour ne rien dévoiler, attendez-vous quand même à vibrer de souvenirs au son des mélodies mélancoliques du temps des guerres, des airs fougeux des années folles,



Chantal Thériault et Sylvain Légaré.
PHOTO MANON DAGENAIS

de l'époque sensuelle des tangos, d'Edith « la grande », du « rock and roll », des Beatles et peut-être aussi tressauterez-vous aux sons bizarres et extravagants, parfois, de la fin et/ou du début du millénaire. Au dénouement de la soirée, la chanson de *l'Au revoir* sera une composition de Jocelyne Lafleur. Avec patience, Chantal et Sylvain ont recherché, écouté, auditionné et recueilli plusieurs vieilles chansons qui peut-être avaient sombré dans l'oubli des mémoires. En un temps où l'on écoute plus volontiers la radio qu'on ne chante soi-même, c'est une heureuse initiative que de proposer au public un choix si varié en guise d'adieu.

Une pause bien méritée

Ils sont jeunes, beaux et encore pleins de vigueur. Ils ont le désir de mordre à belles dents dans la vie. Après vingt années consacrées aux autres dans leur village, leur paroisse, ils veulent, à juste titre, reprendre leur souffle et faire un bout de chemin en compagnie de leurs quatre enfants dans l'ambiance chaleureuse de leur petite famille. Ils auront été et resteront sans doute des amis sincères et fidèles

pour tous leurs compagnons de route qu'au-delà de l'absence, ils n'auront jamais quittés tout à fait.

Coup de chapeau à tirer

Il faut tirer un coup de chapeau devant l'enthousiasme, la ténacité et la qualité des efforts du groupe dynamique dont ont toujours été entourés Chantal et Sylvain. Ils ont exprimé le désir de souligner l'appui inconditionnel du personnel d'église, l'équipe des marguilliers pour ne nommer qu'André Huneault, responsable du spectacle.

C'est pas des blagues, c'est arrivé !

C'est l'un d'entendre raconter ça. Avec un fou rire, Chantal évoquait la fois où Roger son père s'était « tiré une bûche » comme on dit, mais en métal, afin de s'y asseoir pour accompagner des pièces au violon... Mais là attention ! il l'a posée sur un fil électrique vraisemblablement usé, dont une petite partie à découvert. Voyez-vous d'ici le paquet de flammèches, la « boucane »... les commentaires et l'hilarité des copains ?

Encore une p'tite... Deux solistes entonnaient leur pièce déposée sur le même lutrin. Mal vissé, ce dernier s'est mis à s'abaisser. Ni l'un ni l'autre n'ont retenu sa glissade et donc, se penchaient pour suivre sa descente (rires aux éclats)... Eh ! vous deux, vous avez perdu quelque chose ?

Faut vous dire qu'il n'y aura pas de supplémentaire

Si vous manquez un des spectacles, vous manquez « celui de votre vie ».

Oui, oui ! Pour obtenir des billets, vous adresser au presbytère au numéro 563-2729. Les places disparaissent comme des p'tits pains chauds. On vous promet tout un show sous l'habile direction de Chantal Thériault. Quant à la distribution musicale, son époux Sylvain accompagnera le chœur, Roger, son père, y ajoutera du piquant avec son violon, plus un trompettiste. La mise en scène sera l'oeuvre de Sandra Dagenais et à la console, un ancien du célèbre centre Le Portage leur apportera bénévolement sa contribution. Chantal et Sylvain tiennent à informer le public que tous les profits seront versés au clergé pour la réparation du toit de l'église. Malgré une subvention gouvernementale (conservation du patrimoine), les recettes boucleront le manque à recevoir.

Ce sera une soirée de partage, riche en émotions de toutes sortes.

OUVERT 6 JOURS / SEMAINE A L'ANNÉE

AUTOPRO
MÉCANIQUE

Remorquage 24 heures
Mécanique générale
Injection électronique
Freins
Direction
Silencieux
Suspension
Traction avant

*Serge et Lynda
sont là
depuis 1987*



Essence à prix compétitif
365 jours/année

à partir du 23 juin

Lundi à mercredi 7 h à 21 h
Jeudi et vendredi 7 h à 22 h
Samedi 8 h à 22 h
Dimanche 8 h à 22 h

Ludovic, Olivier, Manuel, Nathaniel
et Martin pour vous servir

Garage S. Beauchamp inc.
2241, chemin des Hauteurs • 563-2262

Leur devise RAPIDITÉ et COURTOISIE POUR UN MEILLEUR SERVICE! ESSENCE SANS PLOMB • SUPER • DIESEL

GRÈVE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Les questions que tous se posent

On le comprendra facilement, la grève soulève bien des interrogations chez les citoyens. Personne n'a souhaité qu'on en vienne là, mais les tentatives de règlement sont restées vaines jusqu'ici. Voici les questions que tous se posent quant au conflit.

Si on s'attendait à une grève, pourquoi avoir mis sur pied des camps de jour?

D'abord, soulignons ce qui peut sembler évident : le Syndicat canadien de la fonction publique, qui représente les employés municipaux de Saint-Hippolyte, n'informe pas la partie adverse de ses intentions... Dans un premier temps, le Syndicat s'en tenait à des débrayages sporadiques. Comme les enfants

n'étaient privés d'activités que trois ou quatre jours par mois, il semblait raisonnable, pour le conseil, d'offrir des camps de jour. Toutefois, le Syndicat a soudainement modifié sa stratégie, avec le résultat que l'on connaît.

Mais pourquoi avoir fermé les camps, puisque les moniteurs ne sont pas vraiment des employés municipaux, mais des étudiants?

Dans toutes les causes semblables portées devant les tribunaux, la jurisprudence confirme qu'il faut considérer les étudiants engagés pour l'été comme des employés municipaux. Ces étudiants doivent donc eux aussi débrayer si les employés permanents décident de déclencher la grève. En outre, le fait d'engager des étudiants



Les employés municipaux ont déclenché une grève générale le 6 juillet dernier.

PHOTO MANON DAGENAIS

en temps de grève, même pour exécuter des tâches qui ne font ordinairement pas partie des fonctions des employés municipaux, équivaut, selon la loi, à engager des briseurs de grève. Selon les conseillers juridiques de la Municipalité, Saint-Hippolyte s'exposerait alors à d'importantes amendes, pouvant atteindre 1 000 \$ par jour par employé.

Et si d'autres organismes prenaient la relève de la Municipalité?

Si cette option était légale, le conseil aurait bien sûr tenté de conclure des ententes en ce sens. Malheureusement, la loi ne l'autorise pas. Un individu ou un organisme pourraient prendre une telle initiative, mais le conseil, lui, ne peut absolument pas initier une telle démarche.

Sur quoi porte le litige entre la Municipalité et ses employés?

Essentiellement, le conseil souhaite porter la prestation de travail de ses employés de 30 à 35 heures par semaine, afin de pouvoir améliorer le service aux Hippolytois. Il faut savoir que les employés municipaux profitent de conditions salariales exceptionnelles, en plus de leurs avantages sociaux. D'ailleurs, même en calculant leur taux horaire sur la base d'une semaine de travail de 35 heures, les employés municipaux hippolytois recevraient un salaire nettement supérieur à celui des employés des villes environnantes.

Où en sont les négociations?

Malgré de nombreuses démarches initiées par la partie patronale (c'est-à-dire le conseil lui-même ou les avocats mandatés pour négocier au nom de la Municipalité), les négociations restent au point mort depuis plus de un an. Le Syndicat refuse tout simplement de se présenter à la table de négociation tant que le conseil maintient sa demande de hausser la prestation de travail.

Il n'y a donc eu aucun développement depuis plus d'un an?

Malheureusement, non. Dans bien des cas, les représentants syndicaux ne retournent même pas les appels téléphoniques qu'on leur fait.

Essayez-vous de faire porter au syndicat la responsabilité de ce conflit de travail?

Il ne s'agit pas de trouver un coupable, mais d'essayer de négocier afin de régler le conflit. Toutefois, les faits sont les faits : on ne peut négocier quand on ne se parle même pas! Nos négociateurs peuvent confirmer que les représentants syndicaux refusent même de discuter.

Pourquoi ne pas se plier aux demandes du Syndicat pour régler le conflit?

C'est une possibilité, mais il faut savoir que certaines secrétaires à la Communale, à titre d'exemple, gagnent plus cher qu'un cadre ayant une maîtrise en urbanisme... Ce n'est pas comme ça qu'on pourra réduire les comptes de taxes! Notre demande nous paraît donc raisonnable : même en s'y conformant, nos employés seraient les mieux traités de toutes les villes avoisinantes. De plus, n'est-il pas normal d'avoir des demandes quand on entreprend des négociations?

À quoi faut-il maintenant s'attendre?

C'est difficile à prédire. Nous sommes prêts à négocier, mais le Syndicat devra en faire autant. Chose certaine, nous continuerons à défendre de notre mieux les intérêts de tous les contribuables hippolytois.

Serge Gendron

DES PARENTS MÉCONTENTES À L'ASSEMBLÉE DE JUILLET

La grogne parvient aux oreilles du Conseil

On s'y attendait : avec l'annulation des camps de jour, en raison de la grève des employés municipaux, de nombreux parents sont venus exprimer leur mécontentement à l'assemblée de juillet. Si les élus ont essuyé de sévères critiques, ils ont encaissé le tout avec calme... et un sentiment d'impuissance. Faisons le point.

L'assemblée de juillet a donc été marquée par la présence de plusieurs parents déçus, sinon carrément en colère. Pour certains, la frustration provient du fait que leurs enfants sont ainsi privés d'une de leurs activités estivales favorites, dans un site aussi magnifique que le camp Bruchési. L'annulation des camps de jour occasionne d'ailleurs de sérieux maux de tête aux parents, on le comprendra facilement.

Pour d'autres, il est frustrant de constater que les jeunes étudiants engagés comme moniteurs pour les camps de jour perdent quant à eux une précieuse source de revenus. C'est d'autant plus difficile à accepter pour ces derniers que plusieurs avaient refusé d'autres offres d'emploi, préférant travailler auprès des plus jeunes.

Pieds et poings liés

En réponse aux récriminations des parents mécontents, tous les membres du Conseil ont tenu à exprimer leur sympathie à l'endroit des familles éprouvées par cette grève. Malheureusement, après avoir examiné toutes les avenues de solution possibles, les élus et leurs conseillers juridiques ont dû se rendre à l'évidence : les membres du Conseil ont pieds et poings liés.

En effet, en vertu de nombreux jugements rendus dans des causes semblables, il appert que les étudiants engagés pour l'été doivent être considérés comme des employés municipaux; ils sont donc tenus de respecter les lignes de

piquetage dès qu'une grève est déclenchée par les employés permanents. La jurisprudence est à la fois claire et constante sur le sujet : le fait d'engager des étudiants en pareille situation, même pour exécuter des tâches qui ne font ordinairement pas partie des fonctions des employés municipaux, contreviendrait à la loi du travail en ce qui concerne les briseurs de grève. En gardant ouverts les camps de jour, la Municipalité s'exposerait alors à d'importantes amendes, pouvant atteindre 1 000 \$ par jour par employé.

Y a-t-il d'autres solutions?

La question qui se pose est la suivante: ne pourrait-on pas trouver d'autres solutions? Par exemple, subventionner des organismes comme la garderie pour qu'ils prennent en charge des groupes d'enfants, comme l'ont suggéré des parents à l'assemblée du conseil.

Soucieux de ne pas pénaliser les familles hippolytoises, le conseil a exploré un grand nombre de possibilités en compagnie de ses conseillers juridiques, y compris l'exemple donné plus haut. Encore là, on a dû baisser les bras : aucune solution n'est possible sans contrevioler à la loi. Il faut comprendre que toute intervention de l'administration municipale visant à engager une personne touchée par la grève sera perçue, aux yeux de la loi, comme un engagement de briseurs de grève.

Bref, malgré tous les inconvénients subis par les familles hippolytoises, malgré les nombreux efforts déployés pour trouver une solution de rechange et malgré toute la bonne volonté du conseil, il faudra s'armer de patience et espérer qu'un règlement intervienne le plus rapidement possible dans ce conflit.

Serge Gendron



Les textes identifiés par le nouveau logo de Saint-Hippolyte sont sous l'entière responsabilité de la Municipalité.

Hommage à Henri Bergeron

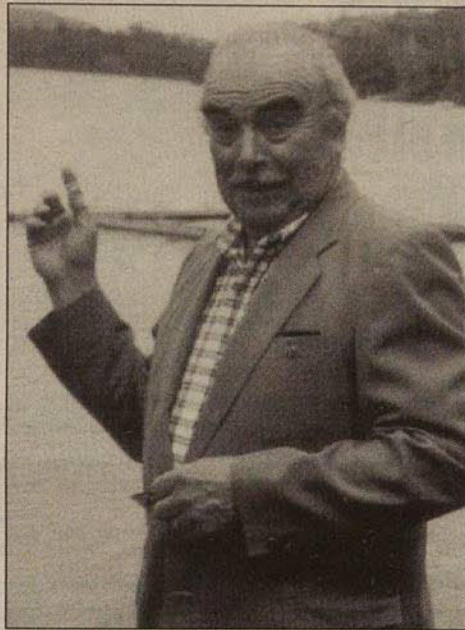
CATHERINE DES AULNIERS-SOUCY

Il y a quelques semaines à peine s'éteignait un grand homme, monsieur Henri Bergeron. J'aimerais par ces quelques lignes, en mon nom et au nom des collaborateurs du journal Le Sentier, rendre un dernier hommage, digne de la grandeur d'âme de cet homme merveilleux.

Montagne-Art

Rappelons que l'an dernier Monsieur Bergeron était le président d'honneur de l'événement culturel Montagne-Art. Sa présence, lors de la conférence de presse et de l'exposition, avait été fort remarquée et appréciée. Il avait acceptée, avec empressement, de jouer le même rôle cette année. Malheureusement, Henri Bergeron nous a quittés.

Henri Bergeron était un homme très attachant, chaleureux, simple et tellement charmant. Je me rappelle l'an dernier alors qu'il m'accordait une entrevue pour le journal Le Sentier (août 1999, vol. 17 n° 6), assis au bord du lac de l'Achigan, sirotant un Perrier et me racontant pendant des heures des choses fabuleuses sur sa vie, ses débuts, son amour pour les arts et son expérience de vie. Une telle générosité m'a touchée, marquée même. Jamais on ne penserait qu'un personnage aussi connu, puisse avoir gardé toute sa simplicité. Son dévouement pour les arts m'a émue, il nous accordait de son temps en s'impliquant dans l'organisation de Montagne-Art uniquement par amour pour les arts.



Un très grand homme vient de nous quitter.

PHOTO CATHERINE DES AULNIERS-SOUCY

Des hommes aussi agréables, cultivés, généreux, accessibles et charmants ne font pas légion. Henri Bergeron était un de ceux-là. Si vous avez eu la chance de le côtoyer, vous serez d'accord avec moi, un très grand homme vient de nous quitter.

Sur le perron de

la place publique

MANON DAGENAI

Depuis le mois de juillet, les employés ont déclenché la grève pour une durée indéterminée. Cette grève vous affecte-t-elle?

La grève des employés municipaux vous affecte-t-elle?



Véronique Bouchard

Mon frère était inscrit au camp une semaine au mois d'août et devait aller à la Ronde pour la première fois c'est regrettable car il ne pourra pas y aller si ça ne se rétablit pas. C'est bien plate. Je ne peux pas faire de bicyclette, les chemins sont trop dangereux à vélo.



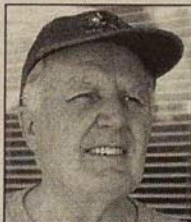
André Dagenais

Les employés ne sont pas corrects de faire ça comme moyen de pression. Mon petit fils devait aller au camp Bruchési cet été. Ils auraient dû laisser les temporaires faire leur travail d'été.



Rachel Lamontagne

Mes deux petites filles étaient inscrites au camp cet été, pour elles c'est une déception, par contre pour moi ça ne modifie pas mon horaire mais je comprends l'embêtement de certains parents. Je suis en vacances.



Jean-Claude Goulet

Malheureusement le conseil municipal doit vivre avec les lois qui régissent le code du travail et les lois municipales.



Danielle Labelle

C'est pas drôle pour les parents qui ont inscrit leurs enfants au Camp Bruchési, ils devront se réorganiser pour trouver une gardienne. Heureusement que la municipalité va les rembourser. Moi j'ai une fille de 9 ans et je ne l'ai pas inscrite au camp d'été.



Christian Sigouin

J'espère qu'ils vont rester en grève très longtemps et que par la suite la municipalité change tous ses employés. Si la municipalité peut tenir son bout. Je suis bien tanné de les voir se pigner le beigne car j'ai vu plusieurs exemples d'abus.

Lettre

Ouverte

Réponse à un commerçant qui en a plein le c...

Le mois dernier, un commerçant se plaignait, et avec raison, de la stagnation de la municipalité quand il s'agit de promouvoir ou de favoriser la promotion du commerce à Saint-Hippolyte. J'ai une suggestion à faire à ce commerçant mécontent.

Comme vous êtes déjà entrepreneur électricien, laissez de gros rouleaux de fil devant chez vous, près de la route : vous créez ainsi une pollution visuelle et si vous le pouvez, le matin, à 6 heures, faites partir des moteurs bruyants créant ainsi une pollution auditive « écœurante » indisposant vos voisins, surtout les week-ends. Pour gagner les faveurs du Conseil à Saint-Hippolyte, c'est ce qu'il faut faire.

En tout cas, cela réussit très bien avec Laurent Richer. Nous avons trois propriétés en face de chez lui et les locataires se plaignent que le fendage de bois, à l'échelle industrielle, se fait à partir de 7 heures le matin, et ce, 7 jours par semaine!

Il faut comprendre qu'il s'agit d'un secteur zoné résidentiel et non industriel ni même commercial. Laurent Richer est arrivé à cet emplacement quelques années après nous, qui résidions à cet endroit depuis 1973.

La municipalité prétend que c'est un droit acquis pour Laurent Richer même si nous nous plaignons depuis son arrivée.

M. le commerçant, vous qui vous plaignez de la stagnation de la municipalité, avez-vous compris maintenant ce qu'il faut faire? Transgressez les règlements de Saint-Hippolyte sciemment et vous aurez des droits acquis. Autrement dit, placez des panneaux afficheurs aux embouchures des lacs et ailleurs, cela deviendra un « droit acquis » pour nos dirigeants municipaux.

Charles Héon

Le bon mot

à dire et à écrire

MARIE-PAULE DESBIENS

Ça va-t-êtré, ça l'a, ceci, cela, ici ou ci?

Dernièrement, et ce à quelques reprises, de jeunes animateurs de Radio-Canada ont commis les fautes suivantes : Ça va-t-êtré et ça l'a.

(M. Henri Bergeron n'est plus là pour leur rappeler ses belles leçons de français!)

Il ne faut pas utiliser : dans le 1^{er} cas le « t » euphonique et dans le 2^e cas le « l » euphonique; nous devons dire ça va être et ça a (du bon sens).

Quand utiliser ceci et cela?

Je vous propose l'exemple ci-après :

J'ai ceci d'important à vous suggérer... cela dit, retenez bien cet exercice.

Ici ou ci?

Une remarque concernant l'emploi de *ici* dans l'expression servie par M. Jean Chrétien et quelques autres politiciens connus. Et je cite : « À ce moment *ici*... » Correction : « À ce moment-ci... ».

Que voulez-vous, ils ont une langue bien « perlée ».

Club de
MINI-GOLF DE SAINT-HIPPOLYTE
Prop.
Francine Malo

HEURES D'OUVERTURE
Du lundi au jeudi
de 10 h à 21 h
Vendredi, samedi
et dimanche
de 10 h à 22 h

CASSE-CROÛTE
•SPÉCIAL TRIO
•SOUS-MARIN
•TORTILLAS

2 parties pour le prix d'1

563-3404 78, ch. lac Achigan

PROMUTUEL
Deux-Montagnes

Assurance
HABITATION • AUTOMOBILE
DES ENTREPRISES • AGRICOLE
CAUTIONNEMENT

Services financiers
ÉPARGNE • CRÉDIT

Sylvie Labrosse, c. d'A. ass.
3040, boul. Dagenais O.
Fabreville, Laval (Québec) H7P 1T6
450 628-0001 1 877 842-3303
Télécopieur : 450 628-9226

Alain Dagenais Plomberie Inc.

Plomberie - Chauffage - Gaz naturel
Pompes Installation vente et réparation
Service 24 heures

450 563-1112
r.b.q. 8252-2814-14

Des résidants du lac Connelly prêts à passer à l'action pour contrer le myriophylle

Il y a du sang neuf à l'Association des propriétaires du lac Connelly. En effet, un groupe de citoyens intéressés à voir l'état de leur lac s'améliorer a entrepris de passer à l'action dans le combat à mener contre le myriophylle à épi, plante aquatique présente dans plusieurs de nos lacs depuis quelques années.

Myriophylle à épi

Cette initiative va dans le même sens que l'action entreprise l'an dernier par l'association. Cette année encore, un appel à la participation et à la vigilance est lancé à tous et toutes, petits et grands, résidants et vacanciers, riverains et non-riverains.

Déjà, le groupe en est à élaborer un plan d'action. Une collecte d'informations est en cours et deux journées plein air s'organisent, une pour le samedi 19 août prochain, l'autre pour le 17 septembre. La participation de tous est souhaitée pour ce qui se veut une action concertée de nettoyage en règle! La journée se terminera avec un souper spaghetti au restaurant des Nations. Des cartes de membre de l'association seront en vente aux prix de 20 \$. De plus, une invitation spéciale est lancée aux riverains pour qu'ils nettoient leur petit coin de paradis quotidiennement.

Toutes les informations sur ces activités vous seront transmises au fil des événements; surveillez les affiches aux points stratégiques: IGA, restaurant Des Nations et poteaux de téléphone...et tendez l'oreille aux porte-voix!

Quoi faire?

Le myriophylle à épi a la particularité de se reproduire facilement. Les tiges coupées finissent par s'immerger et reprendre vie dans le fond de l'eau. C'est pourquoi il est important de NE PAS PASSER EN BATEAU à moteur dans les espaces où la plante est présente et de SORTIR LES TIGES COUPÉES des eaux, pour ne pas que la plante se reproduise. Il faut aussi veiller le plus possible à ENLEVER LA RACINE de la plante lors de l'arrachage.

Finalement, ÉLIMINEZ le fruit de vos cueillettes; ne les laissez pas sécher sur le bord des rives ou sur le quai pour ne pas que le phosphore présent dans la plante retourne dans le lac. Disposez-en plutôt dans des sacs étanches destinés à la collecte usuelle des déchets.

D'autres solutions envisageables

- Utilisez des SAVONS SANS PHOSPHATE qui sont moins nuisibles à l'environnement. Ces types de savons sont toujours bien identifiés. On peut aussi porter attention à la mention BIODÉGRADABLE sur les produits de nettoyage qu'on achète;
- Assurez-vous que votre fosse septique est bien installée et bien entretenue;
- Évitez le traitement chimique ou non des pelouses;
- Lorsque vous faites le plein, évitez les déversements même minimes de pétrole dans l'eau;
- Utilisez plus souvent des embarcations sans moteur;
- Restez à l'affût! D'autres informations vous seront communiquées au fur et à mesure des développements. Visitez aussi la page infos de l'Association des Propriétaires du lac Connelly sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.animetc.qc.ca/aplc>

Elaine Navratil

Une maison des jeunes à Saint-Hippolyte?



Selon ce qu'on a entendu à la dernière assemblée du conseil, il ne faut pas accorder trop d'importance à la rumeur qui circulait récemment, à l'effet qu'une maison des jeunes serait bientôt créée à Saint-Hippolyte.

Il faut savoir qu'un tel projet exige des ressources considérables, dont ne dispose pas l'administration municipale à l'heure actuelle. Lancée par une citoyenne prête à s'impliquer dans le projet, l'idée reste toutefois à l'état embryonnaire.

Somme toute, un tel projet ne verra le jour que si les citoyens eux-mêmes le prennent en charge ou, à tout le moins, en manifestent l'intérêt. Mais il faudrait alors trouver un local isolé, des bénévoles, de préférence des parents, etc.

Si le projet vous intéresse, ou pour en savoir plus, communiquez avec Mme Lemire, au 563-4113.

LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES 2000 bonnes raisons de marcher pour que ça change!

Chez nous, elle débutera le 9 octobre. Voici les détails :

- Lundi 9 octobre** MRC Antoine-Labelle
- Mardi 10 octobre** MRC Laurentides Pays-d'en-Haut
- Mercredi 11 octobre** MRC Argenteuil
- Judi 12 octobre** MRC Rivière-du-Nord
- Vendredi 13 octobre** il y aura deux départs et un rassemblement régional en soirée à Boisbriand
MRC Deux-Montagnes
MRC Thérèse-de-Blainville

Samedi 14 octobre Grand Rassemblement à Montréal

Dimanche 15 octobre Rassemblement à Ottawa

Le 17 octobre Grande finale de la marche et dépôt des revendications internationales aux Nations unies à New York.

Pour plus de renseignements :

Patricia Méley RFL 450 431-1896

Carole Ouelette 450 432-5642

Christiane Richer à la Communale au 563-2505.

Le Sentier

C.P. 135, Saint-Hippolyte(QC) J8A 3P5

Ce journal communautaire est une réalisation d'une équipe de touche-à-tout en constante évolution. Nous n'avons d'autre but que d'améliorer la qualité de vie à Saint-Hippolyte, en commençant par la nôtre!

Ainsi, administration, rédaction, correction, choix des textes et photographies de ce numéro du Sentier sont l'œuvre de Thérèse Labrosse, Nicole Chauvin, Marielle Lefebvre, Jean-Pierre Fabien, Michèle Châteauevert, Diane Couët, Gilles Lambert, Marie-Paule Desbiens, Manon Dagenais, Pierrette Asselin, Suzanne Morin, Denise Marcoux, Catherine des Aulniers-Soucy, Françoise Le Guen et Denise Brault.

Vous pouvez envoyer vos articles, communiqués et photos au journal Le Sentier, C.P. 135, Saint-Hippolyte J8A 3P5. Les textes dactylographiés et signés devront arriver avant le 15 de chaque mois. Afin que nous puissions vous retourner vos photos, inscrivez-y à l'endos vos nom, adresse et numéro de téléphone.

Les textes identifiés par le nouveau logo de Saint-Hippolyte sont sous l'entière responsabilité de la Municipalité. To our English citizens, your comments and texts are welcome.

Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans Le Sentier et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée.

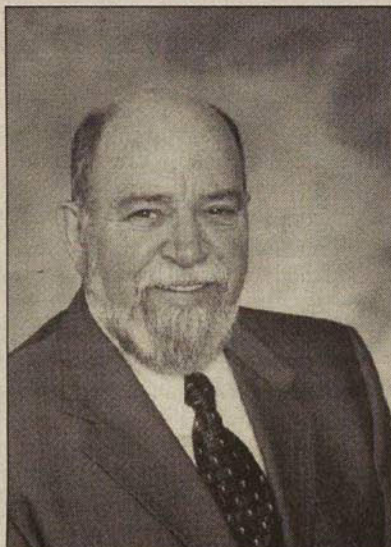
PUBLICITÉS	
Michèle Châteauevert	563-4104
Thérèse Labrosse	563-2038
PHOTOGRAPHE	
Manon Dagenais	563-2911
Achat de photos 4 \$ l'unité	
PETITES ANNONCES	
Thérèse Labrosse	563-2038
Marielle Lefebvre	563-2401
COORDONNATRICE	
Nicole Chauvin	563-1975
télécopieur	563-1059
courriel	duograph@videotron.ca
DISTRIBUTION	
Thérèse Labrosse	563-2038
Abonnement annuel à l'extérieur de Saint-Hippolyte 20 \$	
INTERNET http://www.inter-actif.qc.ca/le-sentier	
duograph@videotron.ca	
GRAPHISME duoGraph communications	
Nicole Chauvin	
IMPRESSION HEBDO-LITHO	

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, 2^e trimestre 1983

Le Sentier reçoit l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

AMECO

RPM COMMUNAUTAIRE



Gaston Bergeron
Agent Immobilier Affilié

ROYAL LEPAGE

LAURENTIDES
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
Francisé indépendant et autonome de Royal LePage

Avec vous depuis 11 ans

Saint-Hippolyte

J'y habite

J'y travaille...

J'y crois...

563-5559

2282, chemin des Hauteurs

Saint-Hippolyte

Tél.: 450 563-5559

Télec. : 450 563-1652

Rés. : 450 563-4723



Histoire de la Papauté

Les conciles

GILLES LAMBERT

Concile, synode, oecuménique, c'est quoi? Un concile ou un synode est une réunion d'évêques, de cardinaux, de théologiens pour discuter de sujets concernant l'Église Catholique. Alors qu'un synode se fait au niveau d'un diocèse, le concile peut être régional ou national. Il est nommé oecuménique lorsqu'il concerne l'ensemble de l'Église.

Nous parlerons uniquement des conciles oecuméniques. On en compte vingt-et-un entre 325 et 1965. Les huit premiers furent convoqués par les empereurs ou impératrice de l'Empire Romain d'Orient. Nous n'y donnerons pas les définitions des schismes, doctrines ou autres qui furent condamnés lors de ces conciles.

Le tout premier eut lieu à Nicée en Asie Mineure en 325. Convoqué par Constantin, le pape Sylvestre I n'y assista pas. Le but premier était la condamnation de l'arianisme. Afin d'uniformiser la croyance chrétienne, le symbole de Nicée fut rédigé. C'est le credo qui existe encore de nos jours, à peine modifié depuis cette date. On y élabora également le moyen de fixer la date de Pâques.

Le deuxième, à Constantinople, l'actuel Istanbul, en 381, concernait encore l'arianisme. Convoqué par Théodose I, le pape Damase I n'en fut même pas averti.

Théodose II convoqua le concile d'Éphèse, en Asie mineure, en 431 afin de condamner le nestorianisme. Célestin I était pape. On y décréta également que Marie était non seulement mère de Jésus, mais également mère de Dieu.

Les trois conciles suivants visaient à faire cesser le monophysisme et le nestorianisme. Chalcédoine en 451 : Léon I pape, Marcion empereur. Constantinople II en 553 : le pape Vigile y est amené de force, empereur Justinien I. Constantinople III de novembre 680 à septembre 681 : Agathon et Léon III papes, Constantin V empereur.

Le septième, Nicée II, fut convoqué par l'impératrice Irène en 787 sous le règne d'Adrien I. On démarqua la différence entre le culte des images et des icônes et l'adoration de celles-ci.

Le dernier en Orient, Constantinople IV ouvra d'octobre 869 à février 870, sous les règnes d'Adrien II pape et Basile I empereur. La doctrine de Photius y fut condamnée. Un essai de rapprochement entre les Églises d'Orient et d'Occident fut tenté, mais sans succès.

Le prochain article traitera des conciles en Occident jusqu'en 1517.



Des anniversaires spéciaux pour le Jubilé annuel

Le 23 juillet 2000, à l'église de Saint-Hippolyte, a eu lieu le Jubilé d'amour annuel de la paroisse. Les couples suivants ont célébré un anniversaire:

40 ans
Gilles Ducharme et Jacqueline Baillargeon
Réal L'Archevêque et Solange Lebel

35 ans
Jean Ducharme et Lise Bradley
Claude Guévremont et Lise Ducharme

25 ans
Conrad Petit et Pierrette Bolduc

20 ans
Michel Brière et Michèle Dumontier
Samuel Daoust et Micheline Caron
Christian Petit et Sylvie Grégoire

15 ans
Jean-Paul Blaquière et Jeanne Caron
Gaétan Petit et Dominique Rochon
Stéphane Petit et Michèle Fréchette
Jean Trudel et Denise Marcoux

10 ans
Gilbert Audet et Chantal Audet

58 ans
Albert Sauvé et Claire Jarret

55 ans
Marcel Gingras et Aline Richer
Léopold Huneault et Noëlla Déziel
Josaphat Sigouin et Marie-Rose Deschenes

53 ans
Henri Parizeau et Huguette Parizeau

50 ans
Denis Benoît et Jeannine Petit
Raoul Léonard et Jeannine Gohier
Lucien Parent et Thérèse Gervais

45 ans
Jacques Cantin et Madeleine Beaudin
Jacques Marcil et Claire Dupuis
Raymond Proulx et Denise Robillard

40 ans
Gilles Ducharme et Jacqueline Baillargeon
Réal L'Archevêque et Solange Lebel

35 ans
Jean Ducharme et Lise Bradley
Claude Guévremont et Lise Ducharme

25 ans
Conrad Petit et Pierrette Bolduc

20 ans
Michel Brière et Michèle Dumontier
Samuel Daoust et Micheline Caron
Christian Petit et Sylvie Grégoire

15 ans
Jean-Paul Blaquière et Jeanne Caron
Gaétan Petit et Dominique Rochon
Stéphane Petit et Michèle Fréchette
Jean Trudel et Denise Marcoux

10 ans
Gilbert Audet et Chantal Audet

Félicitations à ces couples!

Rolande Girard

Un brunch pique-nique champêtre pour souligner la fête de Saint-Hippolyte

Le 13 août 2000, jour de la fête de Saint-Hippolyte, un brunch pique-nique champêtre est organisé, sur le terrain de la fabrique. À cette occasion, les deux messes seront célébrées dans le cimetière, rappelant à notre souvenir, les personnes décédées depuis septembre 1999.

Les 25 et 26 août prochains, les messes à l'église de Saint-Hippolyte, chemin des Hauteurs, seront annulées à cause du concert de la Chorale. Les deux messes du dimanche 27 août et du dimanche 3 septembre, seront remplacées par des célébrations de la parole, animées par Nicole Vallières.

Les paroissiens sont cependant invités à rendre visite aux trois chapelles du territoire, selon l'horaire ci-joint :

messe du 27 août, 9 h, à la chapelle Notre-Dame des 14 Îles;
messe du 27 août, 10 h 30, à la chapelle Saint-Albert, lac Connelly Sud;
messe du 3 septembre, 10h, à la chapelle Sainte-Anne, lac Connelly Nord.

Les gagnants du tirage de juillet 2000 :

500 \$, Denise Morissette
500 \$, Lise Poupart
100 \$, Rolland Sauvé

Rolande Girard

Vos communiqués

Assemblée générale annuelle de l'Arleq

L'association des résidents du lac Écho/14 Îles invite ses membres à son assemblée générale annuelle, qui sera suivie de l'élection du conseil. Le dimanche 3 septembre 2000 à 13 h au Club des Bons Voisins situé au 23,220^e avenue à Saint-Hippolyte. Pour renseignements 450 224-4487 ou 224-2401

Activités du Club de l'Âge d'Or de Saint-Hippolyte

Tous les mardis à 10 h, mini putt.

- Méchoui au Chalet du Ruisseau, le jeudi 10 août. (Non le 12 comme annoncé précédemment)
- Reprise des soupers mensuels le 9 septembre au Centre Communautaire.
- Quillethon le 23 septembre. Formez vos équipes de 6 joueurs.
- Reprise des cours de danse en ligne le 18 septembre.
- 20-21 et 22 octobre, Noël en automne à l'Auberge du lac Taureau.

Pour renseignements entre 9 h et 19 h : Lucille Lacombe, 563-1683; Jacqueline Carpentier, 432-8634

Attention! date importante pour les scouts du 55^e

(et pour tous ceux qui veulent le devenir!)

Le 28 août prochain, à 19 h il y aura l'assemblée générale au Pavillon scout situé au 15, 67^e Avenue, "ac Bleu. Pour être informé des activités, du fonctionnement et du financement du 55^e Groupe Scout ou encore pour inscrire votre enfant et rencontrer les animateurs, il est important d'y assister.

De plus, il y a du nouveau cette année soit la branche « Hirondelles » s'adressant uniquement aux filles de 7 à 9 ans, alors que les garçons du même âge formeront encore la branche « Castors ». Il y a donc des places disponibles pour les plus jeunes qui veulent rejoindre le Groupe. Bienvenue à tous!

Conférence sur le séchage de fruits et légumes

Le dimanche 27 août de 13 h à 16 h, Fabienne Fréreau avec la collaboration de la société d'horticulture de Prévost ouvrent ses jardins aux amateurs en vous invitant à une conférence sur le séchage de fruits et légumes. Prenez note qu'il y a quelques places disponibles au camp de jour « de fleurs et de papier » offert aux jeunes de 8 à 14 ans durant la semaine du 14 au 18 août. Pour renseignements et inscription : 224-7110.

Collecte de sang

Une collecte de sang organisée par les organismes communautaires se tiendra le 18 août prochain au Centre Éducatif et communautaire Les Hauteurs au 30 rue Bourget de 14 h à 20 h.

Dog et Bag

des produits

qui ne manquent pas

de **GUEULE**

ANF Pro Plus



PRO PLAN 1^{er} CHOIX

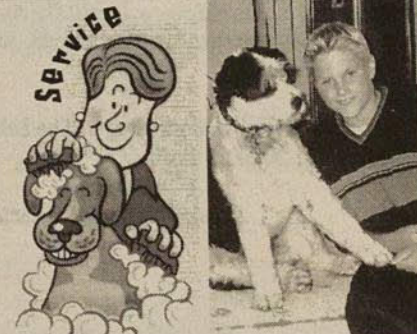


HOKAMIX® 30

GAGNON STAR PRO Naturemix int.



Pronature 8in1



450 431-4DOG(364) • 644, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte

Town Hall Meeting

July

The regular town hall meeting was held on July 13, 2000. Counsellor Denis Lemay proposed the acquisition of six new combat outfits for the volunteer fire fighters for the amount of \$7,947.18. Counsellor Maurice Cousineau announced that due to the damages caused by the 'Ice Storm' the amount of \$5,957.74, is to be paid to Les Lignes Experts Inc. The money issued comes from a subvention due to the '1998 Ice Storm'.

Public Works

Counsellor Maurice Cousineau acknowledged that due to the heavy rain storm on June 25, 2000, City Hall has asked the Government for financial compensation due to the damages that it has caused.

Urbanism

Counsellor Danielle Simard summarised her report and stated that; in comparison to last year, the amount of permits has decreased. For the month of June the value of permits was \$1,083,000.00. However, diverse construction activities will be taking place in Lac Connelly, Domaine de l'Érablière, Lac de l'Achigan and Lac Gordon. Counsellor Danielle Simard also stated that there was three citizens requesting their roads be extended to access their land, in order to build in the future. These roads will not be owned by City Hall, they will remain private.

Leisure & Culture

Due to the strike, there are no activities for the month of June. Counsellor Christiane Richer announced the hiring of Mrs. Micheline L'Ecuyer and Mrs. Christine Sarrazin, to replace those who will be on vacation at the library.

Fire

Counsellor Christiane Richer informed us that the position of Captain has been abolished and will be replaced by two Lieutenants. The new two Lieutenants are Mr. Serge Richer and Mr. Serge Beauchamp. The suggestion was requested by the Director Errol Corbeil, a measure in which to save money.

Police

Counsellor Christiane Richer summarised her monthly report and stated that 57% of crimes have been solved for the year 2000, as compared to 19% in 1999. Infractions at Lac l'Achigan and Lac Connelly have decreased enormously.

Variety

Please note that due to the employee's strike, many services have been reduced or are none functional. Please keep in mind that all is being done to facilitate the situation, and come to an end, however, we must all be patient.

The next town hall meeting will be held August 10, 2000 at 7h30.

Annie-Marie Ounsworth

Sécurité publique

Rapport de patrouille

Heureusement qu'il existe un plan des mesures d'urgence!



Depuis que nous nous sommes dotés d'un plan de mesures d'urgence, il semble que les pluies diluviennes ne cessent de s'abattre sur Saint-Hippolyte...

Cette fois, le déluge a frappé le 25 juin dernier, on s'en souvient, causant des dégâts matériels considérables. Toute la machine de la sécurité publique s'est donc mise en branle du 25 au 27 juin, conformément aux stratégies prévues au plan des mesures d'urgence.

Malgré les importants dégâts matériels subis dans toute la municipalité, on ne déplore aucune perte de vie ni aucun incident grave, ce qui tend à confirmer l'efficacité de nos mesures d'urgence. La conseillère Christiane Richer a profité de l'assemblée de juillet du conseil municipal pour féliciter et remercier tous les intervenants concernés. Elle a tenu à souligner plus particulièrement le travail du coordonnateur du plan des mesures d'urgence, Alain Labelle, présent à la Communale ce soir-là.

Brûlant d'actualité

Au Service des incendies, où l'on se réjouit sans doute de l'achat prochain d'un nouveau véhicule d'urgence, le mois de juin a été plutôt diversifié. Nos pompiers volontaires ont effectivement dû combattre un incendie de bâtiment, deux incendies électriques, en plus de

répondre à une alarme incendie, à un appel concernant une odeur de fumée ainsi qu'à trois plaintes de feu en plein air. Il faut ajouter à tout cela trois interventions dans le cadre du plan de mesures d'urgence.

Dans un autre ordre d'idées, sur la recommandation du directeur du Service de prévention contre l'incendie, le conseil a résolu d'abolir le poste de capitaine et de nommer deux nouveaux lieutenants. Cette décision permettra de former quatre équipes complètes, comptant chacune un lieutenant. Mieux encore, il en résulte une économie pour la Municipalité, malgré une amélioration du fonctionnement du Service.

Bonjour la police

Du côté des policiers, soulignons que les crimes contre la propriété ont connu une baisse de 35 % en juin 2000, comparativement à la même période en 1999. De plus, le taux de résolution des crimes atteint cette année les 57 %, plutôt que 12 % en 1999, principalement grâce à l'arrestation d'un petit groupe de criminels spécialisés dans les vols de résidences.

Les policiers ont également surveillé la Disco des jeunes tenue à l'école des Hauteurs, pour éviter les problèmes de drogue et de taxage, en plus d'effectuer des opérations de surveillance notamment au lac de l'Achigan, au domaine

Montaubois et au parc du lac Connelly Nord, en guise de mesure préventive contre les introductions par effraction.

On a aussi effectué de la surveillance en matière de sécurité routière, en plus de tenir un kiosque au pavillon Roger-Cabana à l'occasion de la journée champêtre organisée par les employés municipaux et de participer à une journée de vélo mise sur pied par le Club Optimiste local.

Serge Gendron



ÉPREUVE DE FORCE À LA COMMUNALE Des chiffres éloquentes...



Le conflit de travail perdure à la Communale, et il semble que le Syndicat canadien de la fonction publique a choisi une stratégie d'affrontement en déclenchant une grève générale illimitée. Pourtant, les employés de bureau hippolytois profitent de conditions de travail nettement supérieures à la moyenne...

En effet, si on inclut les avantages sociaux dont ils bénéficient, nos employés de bureau ont un revenu plus de 30 % supérieur à celui des travailleurs d'autres municipalités de même taille occupant un poste similaire. La comparaison a été établie à partir des

chiffres fournis par des municipalités de la couronne nord dont le nombre de citoyens se compare à ce qu'on dénombre à Saint-Hippolyte.

Aux fins d'établir une comparaison valable, on a consulté les conventions collectives qui prévalent à Saint-Colomban, à Sainte-Marguerite, à Sainte-Julienne et à Prévost, en plus des rapports produits par le Centre des ressources municipales, qui établissent une moyenne pour une dizaine d'autres municipalités.

À noter que le tableau ci-dessous ne tient pas compte des avantages sociaux payés par

la Saint-Hippolyte à ses employés. Précisons toutefois que ces attraits additionnels se comparent avantageusement à ceux donnés par les autres municipalités. Ainsi, Saint-Hippolyte verse une contribution équivalant à 5 % du salaire brut au REER de chaque employé, une contribution de 50 % au régime d'assurance collective, en plus de leur accorder jusqu'à concurrence de 10 jours de congés de maladie par année.

Serge Gendron

Tableau comparatif des taux horaires pour 1998, municipalités de taille comparable.

	Nombre d'heures de travail	Taux horaire, préposé à la perception	Taux horaire, poste de secrétariat
Prévost	35,0	13,69 \$	14,69 \$
Saint-Colomban	35	14,56 \$	15,59 \$
Sainte-Julienne	40,0	14,19 \$	15,22 \$
Sainte-Marguerite	35,0	15,54 \$	15,13 \$
Moyenne non pondérée dans 10 municipalités, selon le CRM	Varie de 32,5 à 40	N/d	15,50 \$
Saint-Hippolyte	30,0	20,40 \$	18,70 \$

Ginette Robitaille, artiste invitée à Montagne-Art

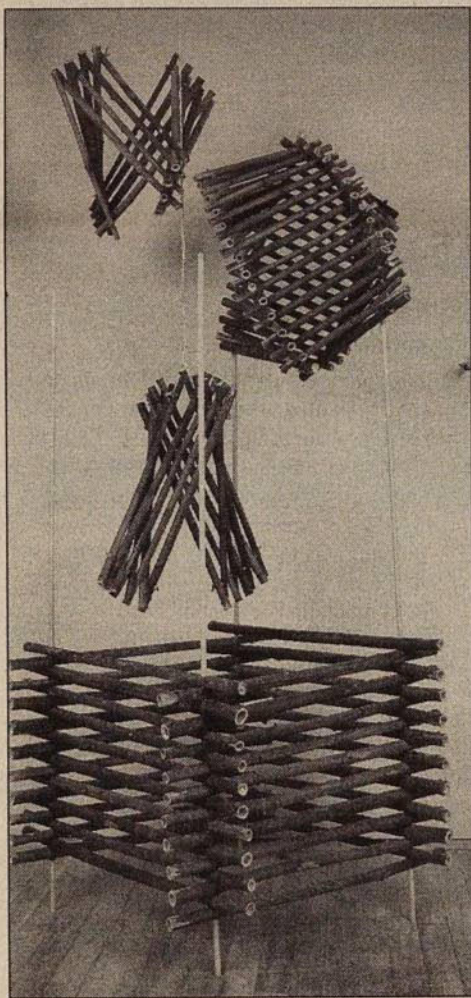


CATHERINE
DES AULNIERS SOUCY

L'artiste invitée de la 15^e édition de Montagne-Art sera madame Ginette Robitaille, artiste multidisciplinaire. Elle a bien voulu ouvrir son atelier au journal Le Sentier, la voici sous toutes ses facettes.

Son atelier

La maison est charmante, pittoresque même avec ses boiseries, son charme à l'ancienne.



Produit de l'inconscient, végétaux

Les ateliers regorgent d'oeuvres de toutes sortes, car madame Robitaille est une touche-à-tout. Elle fait des oeuvres aussi variées que des chapeaux, des sculptures, des gravures, des objets décoratifs comme des horloges ou des lampes. Mais un fil conducteur relie tous ces éléments et révèle une partie de la très accueillante personnalité de cette artiste: l'écologie. En effet, tout ou presque est fait à partir de matières organiques comme le bambou ou le carton ondulé recyclé (il faut insister sur le «recyclé»). Les pièces qu'elle présentera à l'exposition hippolytoise du mois de septembre témoigneront de cette tendance plus que majeure.

En toute simplicité

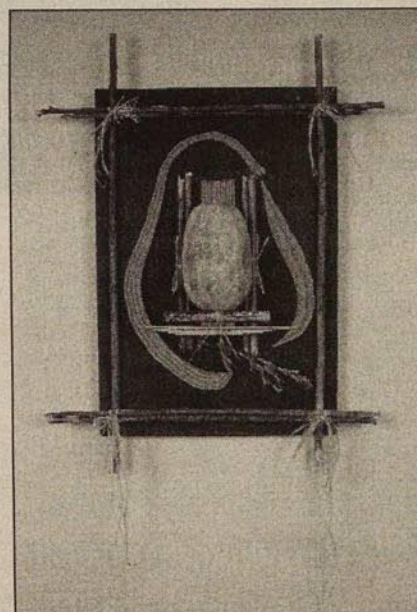
Ginette Robitaille est habitée par la nature. Son environnement, ses oeuvres et sa personne respirent l'amour de la planète à l'état pur, démontrent son attachement pour les merveilleuses choses simples de la vie, que la nature nous offre. Elle approfondit ses créations sans complications, sans se demander ce qu'elle pourrait bien faire d'original ou d'épatant pour la galerie, mais seulement par besoin fondamental de s'exprimer par les arts, par besoin de s'amuser un peu. Voilà pour la simplicité!

Après un parcours qui la mène sur plusieurs sentiers de la créativité comme la poterie, la gravure, l'aquarelle, la sérigraphie et même la fleuristerie Ginette Robitaille travaille actuellement surtout la sculpture. Elle compte plusieurs expositions importantes au Vieux Palais de Saint-Jérôme et au Salon des Métiers d'Art de Montréal et de Val-David. Elle a aussi à son actif plusieurs participations à Montagne-Art et tout récemment elle réalisait la conception des armoiries de la ville de Saint-Jérôme en collaboration avec Gleason Théberge.

Avec un parcours aussi varié, des oeuvres amusantes, bien pensées et une chaleureuse personnalité, madame Robitaille attirera sûrement bon nombre de visiteurs et de discussions animées autour de son kiosque lors de la prochaine édition de Montagne-Art qui se déroulera les 30 septembre et 1^{er} octobre.



Ginette Robitaille, artiste multidisciplinaire est l'invitée de la 15^e édition de Montagne-Art.



Sans titre

GILLES t-ONGE
EXCAVATION
DE TOUS GENRES

35 années d'expérience

- EXCAVATION GÉNÉRALE
- ÉGOÛT
- AQUEDUC
- TERRASSEMENT
- TRANSPORT
- DÉMOLITION

FOSSES SEPTIQUES

VENTE & INSTALLATION
ACCREDITÉ SYSTEME
Ecoflo®

450 563-3897

Saint-Hippolyte: 225 ch du Lac Connelly
Prévost: 2632, boul. Labelle
Sainte-Sophie: 2643 Route 158

TAXI
CHAMPION
438-8447

SERVICE LOCAL et LONGUE DISTANCE
TRANSPORTS MÉDICAUX

C.S.S.T., S.A.A.Q., B.S. ET AUTRES
SERVICE PROMPT ET COURTOIS

SAINT-HIPPOLYTE R. DUMOULIN NEW-GLASGOW
SAINT-JÉRÔME PROPRIÉTAIRE SAINTE-SOPHIE

5, 10^e Avenue, SAINT-HIPPOLYTE

LES EXCAVATIONS
MARTIN ST-LOUIS
S. P. L. INC.

Spécialité :
Fosses septiques

Travaux de génie civil
Transport de pierre et sable
Démolition
Égouts et coupe d'eau
Pelle hydraulique,
Pépine, Bull

56, 386^e Avenue
Saint-Hippolyte

Gilbert Richer
Bur. : 450 563-2168
Rés. : 450 438-7416

MAIGRISSEZ
INTELLEGGEMENT

- sans effort
- sans avoir faim
- sans reprendre votre poids

TOUT EN AYANT PLUS D'ÉNERGIE!
TRÈS ÉCONOMIQUE
POLITIQUE DE REMBOURSEMENT
DANS LES 30 JOURS

Prenez un rendez-vous!
CONSULTATION GRATUITE

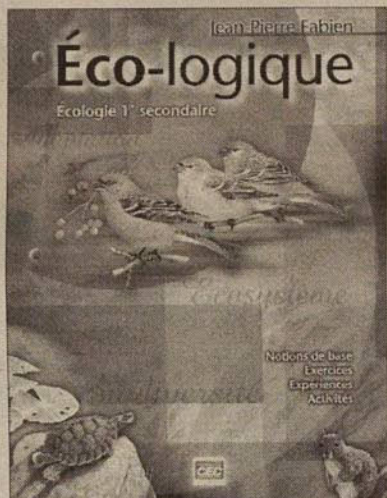
Michelle Veilleux
Tél. : 450 563-1458 Pag. : 450 560-5506

Jean-Pierre Fabien : entre la poésie et l'apprentissage



CATHERINE
DES AULNIERS SOUCY

Le 14 juin dernier, Jean-Pierre Fabien, chroniqueur au journal *Le Sentier*, lançait à Terrebonne un cahier d'apprentissage pour le cours d'écologie des élèves de 1^{re} année du secondaire.



Le biologiste qui signe la chronique Faune et Flore du journal *Le Sentier* depuis 1989 étend maintenant sa plume vers un ouvrage plus substantiel. Fort de ses apprentissages lors de cette chronique et surtout grâce à son expérience dans l'enseignement de cette matière, lorsque l'occasion lui est proposée par la maison d'édition CEC il y a deux ans, monsieur Fabien ne peut résister. Après des milliers d'heures passées devant son ordinateur, après avoir rédigé le double de pages permises pour le projet et retravaillé le tout pour se conformer aux exigences du projet, le cahier d'apprentissage voit enfin le jour.

L'illustrateur Ghislain Caron

Mais cette naissance a eu besoin de l'aide de plusieurs collaborateurs. Premièrement, la condition ultime de monsieur Fabien pour la réalisation de cet ouvrage était de choisir lui-même l'illustrateur. Il a donc fait appel à

Ghislain Caron, un ami de longue date et un illustrateur hors pair qui a notamment enrichi de ses dessins le *Guide des oiseaux du Québec et des Maritimes*. Ensuite, il a fait appel à d'anciennes étudiantes pour lui porter main forte en lui faisant part de leurs commentaires et en lui fournissant de judicieux conseils, il s'agit de Renée Brunelle et de Julie Desrosiers. Et pour couronner le tout, Pierre Dansereau, professeur émérite à l'Université du Québec à Montréal qui a connu d'éminents écologistes comme Marie-Victorin et Marcelle Gauvreau, a accepté de signer la préface de son cahier. Il a

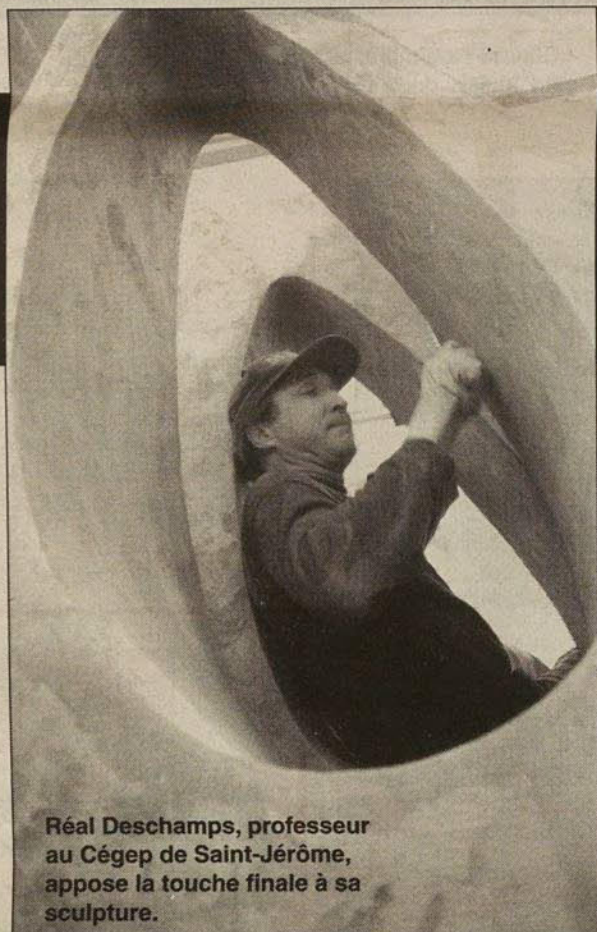


L'écologiste Pierre Dansereau, l'illustrateur Ghislain Caron, Julie Desrosiers, collaboratrice, Jean-Pierre Fabien auteur, Renée Brunelle et Francine Noël collaboratrices.

également pu compter sur la précieuse collaboration de Patrick Lutzy et de Francine Noël de la maison CEC.

Ce cahier d'apprentissage est destiné aux élèves de première année du secondaire pour leur cours obligatoire d'écologie. Il ne reste plus aux professeurs qu'à adopter cet outil pédagogique, au graphisme jeune et dynamique pour dispenser leur cours; aux étudiants à parcourir ses pages rehaussées de très belles illustrations. Mais, comme le dit si bien Jean-Pierre Fabien «... rien ne pourra remplacer le contact direct avec le milieu naturel ». Le professeur doit donner aux élèves le goût d'apprendre, les motiver et si possible leur transmettre sa passion pour la matière.

Si Jean-Pierre Fabien avait pu mettre une partie de lui-même dans cet ouvrage, il y aurait imprégné son âme en y ajoutant de la poésie. Il aurait essayé de transmettre à travers les pages les émotions qu'il ressent lorsqu'il se trouve dans la nature. C'est, selon lui, la seule façon de gagner l'élève à la cause de l'écologie, car comme le disait si bien le philosophe Henry David Thoreau : « Jamais nous ne pouvons en avoir assez de la nature. » Jean-Pierre Fabien ne devrait pas s'inquiéter, car à lire ses chroniques sur les animaux et la nature, on ne peut faire autrement que de partager sa passion. À quand la poésie ?



Réal Deschamps, professeur au Cégep de Saint-Jérôme, appose la touche finale à sa sculpture.

MONTAGNE-ART INNOVE :

une sculpture permanente en l'honneur des artistes

La sculpture permanente en l'honneur des artistes de notre région en est à sa dernière étape de réalisation sur le site de la Communale. Son concepteur, monsieur Réal Deschamps, professeur au Cégep de Saint-Jérôme, y appose la touche finale.

Ce 12 août prochain, jour de l'inauguration de la sculpture, marquera donc un événement historique dans notre région pour le nouveau millénaire.

Retrouvailles

Le rassemblement des artistes des événements Montagne-Art ainsi que des collaborateurs, partenaires et dignitaires ajoutera à ce grand jour de postérité une ambiance de fête et un fier sentiment d'appartenance. Les invités seront accueillis par un brunch champêtre suivi du dévoilement de la sculpture.

Rappel de la 15^e édition de l'exposition

Ce 15^e anniversaire de l'exposition Montagne-Art se déroulera durant les Journées de la Culture, soit samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre prochain. L'entrée est toujours gratuite au public comme à chaque année. L'événement se veut encore une fois une expérience culturelle et amicale à l'intention des adeptes d'art recherchant créativité, originalité ou l'inusité dans les œuvres présentées.

Visitez le site Internet Montagne-Art à www.inter-actif.qc.ca/montagne-art ou par courriel : hotmail.com@montagneart

Michel Légaré

QUINCAILLERIE
DES HAUTEURS

Dépanneur en quincaillerie – Outillage – Électricité – Plomberie
Dépositaire de peinture «MF»

Micheline Phaneuf 957, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte
Propriétaire 450 224-7942

le samedi
19 août
2000

à la Quincaillerie des Hauteurs
pour tous.....

marché aux puces

(Location de table, sur réservation)

épluchette de blé d'Inde

Tirage d'un voyage
d'une valeur de **1 400 \$**

en collaboration avec annuaire Saint-Hippolyte

Sept nouvelles ceintures en karaté

Le camp d'été 2001 de la F.Q.K à nouveau dans les Laurentides

C'est dans la joie et l'enthousiasme que s'est terminé le camp d'été 2000 de la Fédération québécoise de karaté qui, sous la haute supervision du grand maître du Karaté Shotokan Tetsuhiko Asai 9^e dan, instructeur en chef de la « Japanese Karate Association », et de quelques autres haut-gradés venus du Japon, a réuni, en juillet à Sainte-Adèle, 238 karatékas du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, des États-Unis et de France.

Le camp se déroulait au magnifique Dojo que constitue le gymnase de l'école secondaire A. Norbert Morin avec, en toile de fond, comme on le sait, une vue imprenable sur les Laurentides. À la sortie du dojo, sensei Chanh Chau Tran 6^e dan, président bénévole de la Fédération québécoise de karaté depuis 1983, ne tarissait pas d'éloges quand je lui ai demandé ses impressions. Il s'est dit « ...très satisfait. L'ambiance était superbe. On a été aidé par le bon Dieu avec la belle température. On a reçu un bel accueil de la part du Maire et de la population en général. L'environnement, les professeurs, tous des haut-gradés, ces centaines d'élèves qui sont venus avec l'intention bien arrêtée de s'entraîner pendant une semaine, qu'est-ce qu'on peut demander de mieux. On avait là, réunies, toutes les conditions pour avoir du plaisir et du succès ».

Sept nouvelles ceintures à Saint-Hippolyte

Pour sa part la région des Laurentides fit très bonne figure au terme de ce camp avec ses 10 nouvelles ceintures. Et le Dojo de Saint-Hippolyte se distingua en méritant sept de celles-ci. Il s'agit de :

Sensei Lorenzo D'Anna
ceinture noire 3^e dan.

Marie Poirier (14 ans)
ceinture noire 1^{er} dan.

Chrystel Delisle et Michel Petit
ceinture brune 1^{er} kyu.
(dernière étape avant la noire)

Aline Massé et Abraham Poirier
ceinture brune 3^e kyu.

William Buttler
ceinture bleue

Si notre concitoyen Lorenzo D'Anna peut se féliciter d'avoir enfin été reconnu par ses maîtres et ses pairs comme ceinture noire 3^e dan, il peut s'enorgueillir d'avoir su si bien organiser ce camp 2000 et réunir de si belles énergies. La Fédération québécoise de karaté ainsi que la « Japanese Karate Association » se sont concertées et ont décidé sur le champ de tenir, l'an prochain, le camp d'été 2001



Entourant sensei Lorenzo D'Anna et arborant fièrement le nouveau drapeau de notre municipalité, les karatékas du Dojo de Saint-Hippolyte qui participèrent au camp d'été 2000 de la FQK à Sainte-Adèle.

de la F.Q.K, non à Gatineau mais une fois de plus dans la belle et accueillante région des Laurentides. Pour tout renseignement : sensei Lorenzo D'Anna,

450 563-3935

Claude Morin

LOISIRS ET CULTURE

Un début d'été à oublier



Toujours en raison du conflit de travail qui perturbe les activités de la Communale, on pourra classer le début de l'été 2000 comme une période à oublier.

En effet, plusieurs des activités prévues ont été annulées, y compris les camps de jour, au grand dam des parents. Tous ceux dont les enfants y étaient inscrits sans avoir pu profiter des activités prévues avaient droit au remboursement intégral du coût de l'inscription. Il faudra évidemment suivre l'évolution du conflit pour savoir quand les choses reviendront à la normale.

On tourne la page

Même triste réalité à la bibliothèque, dont les activités ont également été perturbées. Le conseil a tout de même résolu, sur la proposition de Christiane Richer, d'engager l'Hippolytoise Micheline L'Écuyer et la Monréalaise Christine Sarrazin comme remplaçantes au poste de commis de bibliothèque, pour la période des congés prévus à la convention collective et selon les conditions décrites dans celle-ci. Soulignons que ce sont les deux seules candidates ayant soumis leur candidature pour les deux postes à combler, ce qui explique l'engagement de Mme Sarrazin, qui a de plus de l'expérience dans ces fonctions.

Serge Gendron



Ann Robitaille

Conseillère en sécurité financière
Assurance de personnes
Assurance collective de personnes

Votre objectif :
la sécurité et le rendement

Notre solution :
l'assurance vie universelle

En plus d'assurer votre sécurité financière, la police universelle vous permet de vous bâtir un compte d'épargne dont les intérêts s'accumulent à l'abri de l'impôt. Notre police universelle TOPAZ vous permet de choisir parmi nos comptes indiciaires suivants :

- * Actions canadiennes, américaines ou européennes
- * Diversifié
- * Obligations
- * Marché monétaire et compte à terme fixe

Informez-vous sur la police universelle TOPAZ de l'Industrielle Alliance

L'Industrielle Alliance
Compagnie d'assurance sur la vie
www.inalco.com
TOPAZ

Pour plus d'information, communiquez avec votre conseillère en sécurité financière dès maintenant!

Téléphone bureau Saint-Hippolyte
450 563-1290

Téléphone bureau Saint-Sauveur
450 227-1585

Ligne sans frais
1 888-227-1585

Cellulaire : 514 592-7705



L'INDUSTRIELLE
ALLIANCE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Votre partenaire de confiance depuis 1982

PÉPINIÈRE Flash NATURE

Arbres
Arbustes
Conifères
Arbres fruitiers
Rosiers
Annuelles
Vivaces
Autres produits

GRANDS
spéciaux
fin de saison
débutant
le 14 août
10% - 50%

Nous garantissons la qualité de nos produits

Heures d'ouverture (août - octobre)
7 jours 8 h 30 à 17 h 30

UN RENDEZ-VOUS AVEC LA NATURE

Au plaisir de vous rencontrer, Diane et Georges

Visa • Paiement direct • Livraison locale GRATUITE

1457, rue de la Colline, Saint-Hippolyte • 450 563-5727
(parallèle au chemin des Hauteurs, près de Place Saint-Hippolyte)

Les activités ralenties par la grève...

Qu'on le veuille ou non, la grève des employés municipaux affecte les services courants de la Municipalité, notamment à l'urbanisme. Les cadres font de leur mieux, mais...

Malgré tout, les permis de construction et certificats d'autorisation émis en juin représentent une valeur de 1 083 000 \$ de travaux. Parmi eux, on remarque la construction de quatre nouvelles unités d'habitation.

De plus, sept permis de lotissement pour subdivision ont été émis à titre de session aux fins de parcs et de terrains de jeux, pour un total de 38 certificats en 2000.

Par ailleurs, dans les semaines à venir, il faut notamment prévoir des activités de construction dans les secteurs du domaine de l'Érablière ainsi que des lacs Connelly, de l'Achigan et Gordon.

À propos des rues

Parmi les dossiers courants traités par l'urbanisme, il y avait également, en juin, une demande d'opération cadastrale visant un lot en particulier situé en bordure de la 42^e Avenue, qui appartient à la Municipalité sur une longueur de 161 m. Pour autoriser cette demande, le Service

d'urbanisme doit exiger le cadastre de la rue, de manière à ne pas enclaver le lot. Le problème, c'est que la 42^e Avenue n'est décrite nulle part sur un plan de cadastre. Le conseil a donc résolu de confier à l'arpenteur géomètre Marc Jarry le mandat de préparer le plan de cadastre de la 42^e Avenue, et à M^{me} Monique Jarry celui de préparer l'acte notarié en conséquence.

D'autre part, comme nous l'apprend le rapport mensuel du comité consultatif d'urbanisme, différentes demandes de prolongement de rues sont parvenues à l'urbanisme. M. François Roy a demandé un prolongement de rue pour les lots projetés 8-8-1 et 8-11, rang 2, canton Wexford, dans le secteur du lac au Pin rouge. M. Howard Martin, lui, a effectué la même demande pour les lots projetés 33 et 34, rang 9, canton Kilkenny, dans le secteur du lac de l'Achigan.

Précisons en terminant que, dans les deux cas, il s'agit de rues privées et que le comité consultatif d'urbanisme a recommandé d'accepter les deux projets.

Serge Gendron

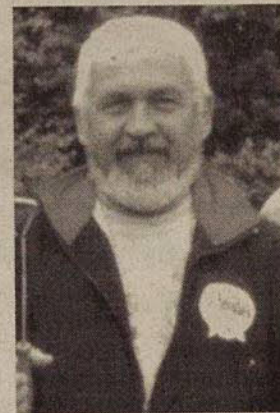
AU TERME D'UNE ENTENTE À L'AMIABLE Départ d'Yvon Veillette

Nous avons appris, à l'assemblée de juillet, que le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité, Yvon Veillette, aura quitté son emploi au moment de la parution de ce numéro du Sentier.

Rappelons qu'un litige opposait depuis longtemps l'administration municipale et M. Veillette. Ce dernier avait d'ailleurs entamé des procédures légales contre son employeur, réclamant des dommages et intérêts à la Municipalité.

Un règlement hors cour a finalement permis de régler le litige, en vertu duquel M. Veillette recevra un dédommagement de 140 000 \$, plus l'indemnité de départ à laquelle il a droit. Le montant de la poursuite s'élevait quant à lui à plus de 200 000 \$. Le directeur général sortant devait quitter ses fonctions le 21 juillet dernier.

Bien que son successeur ne soit pas encore connu, il appert que des candidatures fort



Yvon Veillette

intéressantes étaient déjà à l'étude au moment d'écrire ces lignes.

Serge Gendron

Nos bonnes résolutions

Adoption

À la télé, il est parfois question d'adoption internationale. Mais à l'assemblée du conseil, les procédures sont bien plus simples! On fait ici allusion à l'adoption des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 8 juin ainsi que des assemblées extraordinaires des 15 et 26 juin. Précisons qu'il est de rigueur, à chaque début d'assemblée, d'adopter l'ordre du jour de la séance courante du conseil, de même que le procès-verbal de la séance précédente.

Tour du chapeau

Ainsi, à la séance extraordinaire du 15 juin dernier, le conseil a résolu, sur la proposition du conseiller Cousineau, appuyé par son collègue Rolland Sauvé, d'aller de l'avant avec l'achat d'un camion 10 roues pour le Service des travaux publics. On a bien sûr opté pour la proposition du plus bas soumissionnaire conforme, soit celle d'Élite Ford, pour la somme de 151 372,90 \$, y compris les taxes. Dans le même esprit, on a également résolu d'acheter une unité d'urgence pour remplacer «l'antiquité» du Service des incendies, devenue dangereuse selon les inspecteurs de la CSST. Le même conseiller Cousineau a donc proposé, appuyé cette fois par Christiane Richer, d'accepter la soumission présentée par Carrosserie Dorchester 2000, le seul soumissionnaire conforme, pour la somme de 162 438,31 \$. Enfin, conformément au règlement 817-99 prévoyant l'achat d'une remorque pour le Service des travaux publics, le conseiller Cousineau a complété son tour du chapeau en proposant l'acceptation de la soumission de Pierquip inc., plus bas soumissionnaire conforme. Le montant de l'achat s'élève à 20 673,36 \$. À souligner que ces achats ont été financés par billets, remboursables sur une période de 20 ans, durée de vie minimale prévue pour ces véhicules, à un taux ne

dépassant pas 10 % par année.

Mise en valeur

Dans un autre ordre d'idées, le conseil a aussi profité de la séance extraordinaire du 15 juin pour investir dans la mise en valeur du territoire hippolytois. En effet, sur la proposition du conseiller Laroche, appuyé par Christiane Richer, les élus ont confié à la firme spécialisée Plani Cité le mandat de produire un plan directeur d'aménagement des parcs de la municipalité, pour une somme ne dépassant pas 10 000 \$. Par ailleurs, le conseil a retenu les services de la firme Audy, Farley, Lalande, La Berge inc. pour l'aménagement du lac situé dans le secteur de la rue de l'Érablière, à l'entrée de Saint-Hippolyte par le chemin des Hauteurs. Un maximum de 3000 \$ sera alloué à cette tâche, une somme qui se rentabilisera aisément quand on songe que le site sert de paysage d'accueil chez nous. Il faut bien montrer «notre air naturel», comme le veut notre slogan.

Un déluge de dégâts

L'assemblée extraordinaire du 26 juin, quant à elle, s'est tenue au lendemain du véritable déluge qui nous a frappés le mois dernier, causant d'importants dégâts. On évalue d'ailleurs les travaux de réfection à un montant approximatif de 2,2 millions. Pour nous aider à réparer le tout, le conseiller Denis Lemay, appuyé par Bruno Laroche, a proposé de demander au gouvernement du Québec d'adopter un décret visant à désigner Saint-Hippolyte comme zone sinistrée. Cette démarche nous permettrait de bénéficier d'un éventuel programme d'assistance financière en vertu de l'article 38 de la Loi sur la protection des personnes et des biens en cas de sinistre. Comme il se doit, une copie de cette résolution a été envoyée à la Direction régionale de la Sécurité civile et du ministère de la Sécurité

publique, à Louise Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, ainsi qu'à Claude Cousineau, député de la circonscription de Bertrand.

Comptes rendus

Pour revenir à l'assemblée de juillet, soulignons qu'on a procédé à la traditionnelle approbation des comptes du mois. Ainsi, sur la proposition du grand argentier Maurice Cousineau, on a approuvé l'émission des chèques numéros 200631 à 200732, du fonds d'administration, pour la somme de 425 272,24 \$.

Au rapport

Conformément à l'article 176,4 du Code municipal, le rapport trimestriel sur la situation financière a été déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité, Yvon Veillette. Précisons que la situation financière de Saint-Hippolyte est jusqu'ici conforme aux prédictions budgétaires faites en début d'année.

Gymnastique

La saine gestion exige parfois de savoir s'adapter. Dans ce contexte, rien d'étonnant à la proposition de Denis Lemay, appuyé par Rolland Sauvé, de transférer la somme de 15 000 \$ du compte 02 610 00 141 (rémunération) au compte 02 701 50 447 (camp Bruchési), de même que la somme de 6 000 \$ du compte 02 919 09 921 (contribution au déficit du gouvernement) au compte 02 702 20 447 (subvention - Montagne-Art). Précisons qu'il ne s'agit pas d'argent neuf, comme on dit, mais de sommes qui serviront tout simplement à un autre usage que celui prévu à l'origine. Une sorte de gymnastique des chiffres, en d'autres mots!

Roulement de tambours

Il serait sans doute exagéré de demander un roulement de tambours pour annoncer un emprunt...

au fonds de roulement. Ce règlement est dans le même esprit que le précédent, puisqu'il permettra d'acheter six habits de combat complets pour le Service de prévention des incendies, en vertu de l'entente intermunicipale concernant les achats en commun d'équipement incendie. Le montant de l'achat sera prélevé à même le fonds de roulement, dans lequel on remettra la même somme, soit 7 947,18 \$, d'ici trois ans.

Contestation

À la suite d'une vérification de nos livres comptables, le ministère du Revenu du Québec a imposé à la Municipalité une cotisation de 67 179,22 \$, correspondant à la TPS et à la TVQ sur la somme de 609 324 \$ qui représente la partie taxable de l'ordonnance de la Chambre de l'expropriation à propos du fameux site d'enfouissement. Toutefois, il y a lieu de croire qu'une portion importante de cette somme ne devrait pas être taxée. Sur la proposition du conseiller Maurice Cousineau, appuyé par Denis Lemay, le conseil a donc résolu de présenter un avis d'opposition au gouvernement, en invoquant les faits et motifs pertinents. Le dossier du site d'enfouissement sera-t-il enterré un jour?

Tant de motions

C'est avec beaucoup de motions, pourrait-on dire, qu'on a conclu les points administratifs inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée de juillet. En effet, on a déposé deux avis de motion concernant les dégâts causés par les pluies diluviennes du 25 juin. L'un annonçant la présentation d'un règlement d'emprunt pour effectuer les travaux qui s'imposent, l'autre prévoyant les honoraires pour la confection des plans et devis pour ces mêmes travaux. Nous y reviendrons!



M. Joanne Duplantie
LL.B. D.D.N.

Notaire
Conseiller juridique

7 JOURS ET 7 SOIRS
À MON BUREAU
OU À VOTRE DOMICILE

138, rue Desjardins, lac Écho
Saint-Hippolyte • 450 224-9260

Esthétique
Korchidée

Coiffure
Nordic en

Elle & Lui

• Coiffure Esthétique •
• Massage Bronzage •

forfaits journée beauté disponibles
224-4818



MARC JARRY
ARPEUTEUR-GÉOMÈTRE

2274-D, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte
Tél. : 563-5192 • Dom. : 563-2302



REID ET ASSOCIÉS
Steve Reid
comptable agréé

95, 305^e Avenue, Saint-Hippolyte
250, rue Parent, Saint-Jérôme

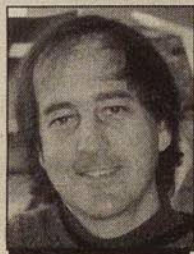
téléphone: 450 436-1616
steve.reid@sreid.net



Le charme incontesté du Sureau rouge

« Les nouveaux chemins ouverts dans les Laurentides se bordent souvent sans tarder d'une ligne continue de Sureau rouge. »

- Frère Marie-Victorin



JEAN-PIERRE FABIEN

Le Sureau pubescent ou Sureau rouge fait partie de la famille du chèvrefeuille. C'est un arbuste qui mesure de un à quatre mètres de hauteur. Dans nos forêts, c'est un des premiers arbustes à fleurir après le saule. Ses fleurs nombreuses, réunies en bouquets, s'épanouissent dans la première quinzaine de mai. Les feuilles sortent à peu près en même temps que les fleurs. Chaque feuille est formée de 3 à 7 folioles. C'est donc un arbuste à feuilles composées. Bien que sa présence en forêt demeure discrète, il n'en est pas toujours ainsi. Dès que les fruits atteignent la maturité au début du mois de juillet, le sureau devient la vedette des clairières, des bords de route et de l'orée des bois. Ses fruits nombreux sont d'un rouge très vif. Comme le dit si bien Marie-Victorin dans sa Flore Laurentienne : « Les fruits rouges donnent un aspect riant aux pentes de nos collines ». Qui aurait cru que de la blancheur éclatante de la fleur, sortirait le fruit le plus voyant pouvant bien pousser en été! Le sureau est considéré comme une plante qui voyage. Comment arrive-t-il à se déplacer? Eh bien, les oiseaux, comme les cardinaux, les jaseurs et les merles, raffolent des fruits colorés de cet arbrisseau. Comme les oiseaux se déplacent en volant, les graines contenues dans les baies sont avalées, mais non digérées par l'animal. Les graines apparaissent donc dans les déjections des oiseaux et ce, parfois très loin de

l'endroit où le fruit a poussé. Certains mammifères, comme l'ours, la mouffette et plusieurs rongeurs, vont aussi se délecter de ces fruits rouges. Eux aussi peuvent faciliter la dispersion des graines du sureau. Ainsi la semence minuscule pourra germer en terre, loin de l'arbuste qui l'a vu naître...

Il existe une autre espèce de sureau assez commune près des ruisseaux. Il s'agit du Sureau du Canada. Cette espèce produit de très larges fleurs blanches au moment où le Sureau rouge est en fruit. Le fruit noir, apparaît plus tard au mois d'août. Quant à la comestibilité des fruits de sureaux pour les humains, il faut être prudent. Ils peuvent être irritants pour l'intestin et causer la diarrhée. À chacun de trouver son seuil de tolérance aux fruits très acides de ces arbustes.

La moëlle formant le bois du sureau est très spongieuse et peut s'enlever facilement. Les branches ainsi vidées servaient autrefois à confectionner des flûtes, des pipes et des chalumeaux pour l'eau d'érable!

Personnellement, je vous invite à planter un sureau près de la maison. Il existe des variétés horticoles obtenues en pépinière, mais le Sureau du Canada et le Sureau rouge peuvent aussi bien être choisis. Plusieurs les cultivent dans leurs parterres pour la beauté de leur feuillage, pour leur masse de fleurs blanches et pour leurs fruits si attirants. De plus, vous rendrez service aux oiseaux sauvages, qui ne manqueront pas de venir se nourrir dans votre jardin.



Les trucs à Mamie



THÉRÈSE LABROSSE

Couteaux rouillés

Passez la lame des couteaux plusieurs fois au travers d'un oignon cru. Les taches disparaîtront.

Tache de cerise

Frottez la tache avec une tomate rouge coupée en deux et lavez le tissu.

Encre rouge

Recouvrez la tache de moutarde et laissez reposer quelques heures. Lavez le tissu.

Des boules à mites

Éloignez les écureuils, les mouffettes et les rats laveurs qui rôdent autour de la maison et des poubelles en parsemant plusieurs boules à mites.

Du vinaigre

Ajoutez quelques gouttes de vinaigre à la bouteille de liquide à vaisselle. Le vinaigre dissout la graisse. La vaisselle sera resplendissante de propreté.



Veillez noter les nouveaux tarifs.

À cause de l'augmentation des coûts de production, le journal Le Sentier fixe de nouveaux tarifs :

- 5 \$ par mois pour 15 mots et moins
- 10 \$ par mois pour un encadré de 20 mots et moins.

Le paiement est exigible avant la parution du journal.

Marielle : 563-2401

Thérèse : 563-3338

Couturière, dessinatrice de mode, rideaux, vêtements de toutes sortes, tailleurs, robes de soirées. Catherine : 450 563-1234.

À vendre: poussette pour jumeaux (A-1) 75 \$, bassinette avec contour (1997) 75 \$. 450 563 1109, 514 328-9776

Garderais jeune bébé, de 1 à 5 jours par semaine. Pour renseignement 450 563-4318 après 18 h.

À vendre : poêle rustique. 150 \$, table de travail (noire), parfaite pour recevoir un ordinateur 75 \$. 450 563-1975

À vendre: Bateau Cadorette 16 pi., moteur Mercury 135hp, 1989, remorque incluse, très propre. 450 563-3012

À vendre : ameublements divers. 450 436-1969

À vendre: Exerciseur Wender offrant cinq exercices différents et sept degrés de résistance. A servi quelquefois. En parfait état. Aubaine 200 \$, s'adresser à 450 563 1750

À vendre: Maison 3 c.c. grand sous-sol non fini 28' x 30', terrain 40,000 p.c, accès au lac. 45000 \$. 563-2357.

À vendre : 4 roues «mag» avec pneus d'été. P255-605R15 MTS, 150 \$. Table de tennis (ping-pong) avec accessoires 75 \$. 450 563-2357

À vendre: 2 fenêtres pour sous-sol, 4 vitres coulissantes (43 1/2 x 29 5/8) (43 1/2 x 28 7/8), 60 \$ chacune. 450 563-2357

Aux vacanciers

et aux propriétaires de chalets d'été

Vous venez pour les vacances, les week-ends ou l'été seulement, mais vous aimeriez recevoir *Le Sentier* à votre adresse principale, alors l'abonnement au journal, c'est pour vous. Il ne vous en coûtera que 20 \$ pour être informé à l'année de ce qui se passe à Saint-Hippolyte. Remplissez le coupon ci-joint et retournez-le par la poste, accompagné d'un chèque libellé au nom du : Le Sentier, à l'adresse suivante : C.P. 135, Saint-Hippolyte (QC) J8A 3P5

Abonnement annuel au journal *Le Sentier*

Nom :

Adresse :

Code postal :

SABLES L.G.

- Carrière
- Pierre concassée
- Sable lavé
- Gravier décoratif

LIVRAISON

436-8767 Saint-Hippolyte

CHEZ MARIE-ANDRÉE



COUTURIÈRE PROFESSIONNELLE

568 chemin du lac en Cœur
Saint-Hippolyte
563-4096

- couture de tous genres
- confection de vêtements sur mesure
- confection de draperies
- articles de maison et de décoration

SANI-FOSSES

Service suivi
par ordinateur
Vidange de fosses septiques

Aussi/also:
- Camion - Vacuum-
Truck
- Nettoyage d'égouts /
Man Hole Cleaning
- Pompage / Succion

- Trappes à graisse /
Grease Trapp
- Puits de surface /
Surface Well
- Résidentiel et
Commercial

Rocky Colangelo 563-4341

Alimentation St-Onge inc.

972, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte
Yves St-Onge
Propriétaire
Tél.: 224-5179

IGA

ENTREPÔT DES HAUTEURS enr.

BATEAUX • MOTONEIGES
MEUBLES • MOTOS • ETC.

ENTREPOSAGE 8 x 8 • 10 x 10 •
10 x 20 • 8 x 12

1000, chemin des Hauteurs • 224-8712



Denis Labelle, CA
Expertise comptable
Fiscalité

744, rue Labelle
Saint-Jérôme
Tél.: 450 438-5450
Télééc.: 450 438-4284



EXCAVATION SERGE GINGRAS INC.

COMMERCIAL • RÉSIDENTIEL • INDUSTRIEL
DÉNEIGEMENT

VENTE ET INSTALLATION
FOSSSES SEPTIQUES

6, rue Marcel, Saint-Hippolyte
www.Optilog.com/SERGE GINGRAS

Atelier Mécanique des Hauteurs

Ventes, pièces, accessoires,
réparations, service

Spécialiste : petits moteurs
HOMELITE • SUZUKI • MASTERCUT • JONSERED
STIHL •

985, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte
2 2 4 - 8 7 2 9

Des éclats de rouille?

Profitez du rabais de 20 \$

sur le traitement antirouille



CAMION
rég. 79,95 \$
- le rabais
59,95 \$

AUTO
rég. 69,95 \$
- le rabais
49,95 \$

Fermé du 28 juillet
au 14 août.

ATELIER

Yvon LANTHIER

La revue
Le Garagiste l'a nommé
Garage
de l'année
2000
pour l'Est du Québec

Service et qualité assurés

Heures d'affaires : Lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h 30

LE SPECIALISTE

1010, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte
450 224-8722



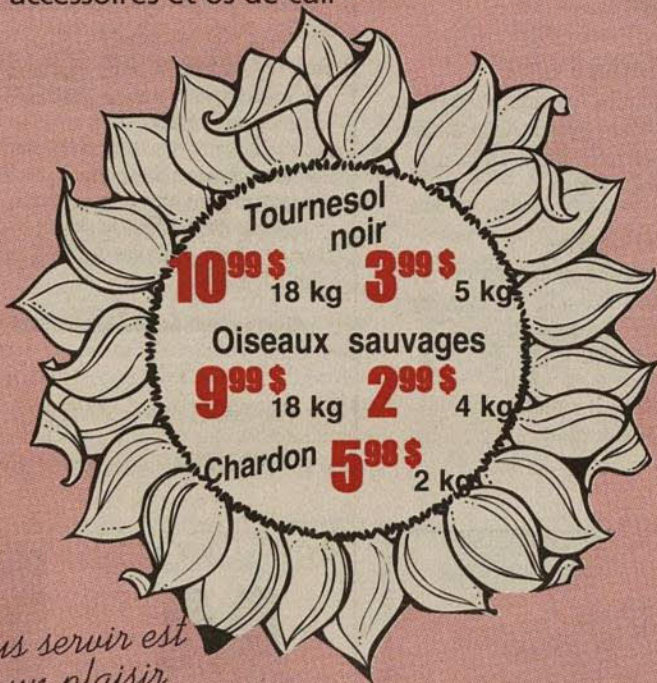
Boutique Anibouffe

Festival de RABAIS

Venez GRATTER

de -10 % à -25 % sur
• collier • laisse • jouets
• accessoires et os de cuir •

-15 % sur • mangeoire
d'oiseau



Vous servir est
un plaisir

Chantal Daigneault, propriétaire
1000, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte
224-7797



Services et Soins
à domicile
des Laurentides

À VOTRE SERVICE DEPUIS 1991

POUR INFORMATION, JASMINE SIRARD
450 565-0234

563-3486
MICHEL
LACHANCE



EXCAVATION
DÉNEIGEMENT

TERRE • SABLE • PIERRE • SERVICE DE PÉPINE
147, CHEMIN DU LAC BLEU, SAINT-HIPPOLYTE

CLINIQUE DENTAIRE SAINT-HIPPOLYTE

D^{RE} France Lafontaine, d.m.d.
Chirurgien-dentiste

973 A, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte
tél. : 450 224-8241

DOMAINE DU LAC CONNELLY

4 Saisons
Semaine
et week-end

CHALET A LOUER

120-129^e Avenue, Saint-Hippolyte
Guylaine St-Onge et Raynald Vezeau, propriétaires
450 563-3131

Jean-Pierre
Quesnel

NOTAIRE
Service à domicile disponible

2274 D, chemin des Hauteurs
(en face de l'église)
Saint-Hippolyte
563-4865 • téléc. 450 365-3917

FAMILI-PRIX

Cosmétiques - Homéopathie
Vente et location de béquilles
Agence de timbres
- Photocopie
- Service de télécopieur Serge Maillé, pharmacien



65 ans et plus 10 % tous les jours
(excepté sur spéciaux)
973, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte 224-2956